

Le DIF dans votre entreprise

Nous vous proposons une méthodologie pour optimiser la mise en place et la gestion du Droit Individuel à la Formation dans votre entreprise? Nous vous accompagnons sur les axes juridiques, les démarches administratives et organisationnelles à mettre en place.

2j

Objectifs :

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Appliquer la réglementation du Plan de Formation et du DIF,
- Dialoguer et négocier avec son OPCA de branche professionnelle,
- Mettre en place l'entretien professionnel,
- gérer et organiser la mise en place du DIF,
- Analyser l'intérêt du catalogue de formation interne.

Public concerné :

Dirigeants de TPE, PME de l'agroalimentaire, d'entreprise artisanale dans les métiers de bouche et de la restauration, de GMS. Toute personne chargée de répondre habituellement aux demandes de formation des salariés.

Programme :

Les points essentiels de la réforme

Le plan de formation et sa réglementation
le DIF et ses caractéristiques

Les accords interprofessionnels

Les caractéristiques de branche
Les spécificités de votre OPCA

L'analyse des compétences et des besoins

L'entretien professionnel

La mise en place du DIF

La communication auprès des salariés
Les démarches administratives

Le choix des organismes de formation

La planification des départs en formation

Le suivi logistique et administratif

Le catalogue de formation interne

Les intérêts et les enjeux

Méthode et organisation pédagogiques :

Cette formation repose sur une alternance d'études de cas et d'apports méthodologiques en réponse à vos besoins spécifiques dans la mise en place du DIF.

A la fin de la formation, vous disposez d'un dossier regroupant les différents points abordés et les outils individualisés favorisant la gestion du DIF dans votre entreprise.